



Norme IFRS 8

Etude sur l'Application de cette norme par les Sociétés du CAC 40 et du NEXT 20 en 2010

La SFAF accorde une importance majeure à la qualité de l'information financière publiée par les sociétés cotées.

C'est pourquoi l'association, représentée par sa commission comptabilité et analyse financière, a participé activement aux débats de Place qui précédaient l'introduction de la norme IFRS 8 sur l'information sectorielle.

En parallèle, dans le cadre des investigations sur les effets de cette norme, ladite commission, présidée par Bertrand Allard et Jacques de Greling, a mandaté la société Trapeza Conseil afin d'effectuer une revue de l'application de cette norme sur les sociétés du CAC 40 et du NEXT 20, au titre de l'exercice 2010.

Contact :

Bruno Beauvois, secrétaire général de la SFAF
bbeauvois@sfaf.com - Tel : 01.56.43.43.14

Sommaire

| | Page |
|---|-------------|
| Objectifs de l'étude | 2 |
| Méthodologie | 2 |
| Points clés de l'étude : | 3 |
| 1. L'application de la norme IFRS 8 permet une grande flexibilité dans la présentation de l'information financière | |
| 2. Cette flexibilité se traduit par une profusion d'indicateurs spécifiques | |
| 3. Certaines sociétés font une utilisation importante des options offertes par la norme IFRS 8 | |
| 4. Le poids du « non-alloué », significatif pour certains émetteurs, dégrade alors la qualité de l'information financière | |
| 5. L'information fournie est en générale cohérente entre les différents documents qui diffusent l'information sectorielle (annexes, rapport de gestion, présentation) | |
| | |
| I. Information sectorielle | 5 |
| a) Présentation de la typologie de segment dans l'information sectorielle | |
| b) Modifications fréquentes au sein des segments | |
| II. Indicateurs de performance retenus | 6 |
| a) Indicateurs retenus | |
| b) Rapprochement des indicateurs utilisés dans le document de référence et dans la présentation des résultats | |
| III. Retraitements et ajustements sur le Résultat d'Exploitation non-IFRS | 9 |
| | |
| IV. Qualité de l'information sectorielle | 10 |
| a) Actifs | |
| b) Investissements | |
| c) Dotations aux amortissements et provisions (DAP) | |
| d) Poids du « non alloué » | |
| | |
| Conclusion | 12 |
| | |
| Annexes : | |
| Annexe 1- Liste des sociétés étudiées | 13 |
| Annexe 2 - Liste des transferts effectués en 2010 | 14 |
| Annexe 3 - Poids du « non-alloué » en % du résultat opérationnel | 17 |

Objectifs de l'étude :

Cette étude a été réalisée par Trapeza Conseil¹ et vise à analyser la qualité de l'information sectorielle fournie par les sociétés cotées au regard de la norme IFRS 8 relative aux secteurs opérationnels. Cette norme, introduite au 1^{er} janvier 2009², a été adoptée dans un souci de convergence avec les normes américaines (SFAS 131). Elle remplace la norme IAS14.

Lors de la concertation organisée par le normalisateur comptable (publication de l'exposé-sondage par l'IASB), les représentants des analystes ont souligné des différences entre ces deux normes. Les commentaires et les remarques des analystes européens ont notamment porté sur les risques de perte de comparabilité des informations³.

Dans ce contexte, les instances européennes (EFRAG et ARC) ont recommandé l'adoption de cette norme, tout en requérant la tenue d'une étude d'impact après application. De son côté, l'IASB a décidé de systématiser des études de suivi de la mise en place des normes et la revue de l'application de la norme IFRS 8 fait partie de son programme de travail.

Méthodologie

L'échantillon porte sur 53 sociétés qui représentent la totalité du CAC 40 et du NEXT 20, hors sociétés financières, en raison de leur réglementation spécifique qui influe sur la présentation de l'information sectorielle. Pour chacune, les documents de référence (états financiers, notes annexes et rapport de gestion) et la présentation annuelle des résultats de l'exercice 2010, ont été méthodiquement analysés afin de déterminer les usages en cours en termes d'information sectorielle.

¹ Réalisée par Romain Bellon dans le cadre d'un stage Paris 1 [Master 1 Gestion] du 1^{er} au 30 septembre 2011

² Il était possible d'appliquer la norme par anticipation dès l'exercice 2008

³ Voir par exemple les lettres de la SFAF et de l'EFFAS ainsi que la lettre du CRUF sur les sites respectifs de ces organisations

Points clés de l'étude :

1. L'application de la norme IFRS 8 permet une grande flexibilité dans la présentation de l'information financière.

Ceci se traduit par la présence d'indicateurs de gestion définis par les sociétés (non GAAP), désignés ici comme « propres », dans près d'un cas sur deux.

En effet, le principal objectif de la norme IFRS 8 est de fournir une information qui permette aux utilisateurs de mieux comprendre la nature et les performances des activités conduites par les entreprises. Les données présentées sont celles utilisées en interne par les dirigeants opérationnels (CODM : Chief Operation Decision Maker) de ces activités.

Les sociétés choisissent ces indicateurs non GAAP pour les raisons suivantes :

- Possibilité de présenter un résultat « courant », notamment pour le retraiter des coûts de restructuration ;
- Volonté de retraiter l'impact de la comptabilité d'acquisition (IFRS 3) en annulant les réévaluations effectuées lors des prises de contrôle.

On observe cependant que la flexibilité permise par la norme IFRS 8 permet aussi de donner un indicateur de performance propre à une industrie (ou une société). Ainsi, **Total** présente les résultats sectoriels en valorisant les stocks au coût de remplacement, méthode proche du LIFO, alors que cette méthode n'est pas autorisée par la norme IAS2.

On peut noter également que les sociétés foncières présentent leur solde de gestion selon les recommandations de leur association professionnelle européenne (EPRA).

La flexibilité est aussi utilisée de manière plus négative pour présenter des soldes de gestion propres, différents de ceux présentés dans les comptes en IFRS.

2. Cette flexibilité se traduit par une profusion d'indicateurs spécifiques.

L'analyse des documents des 53 sociétés de l'échantillon fait ressortir une quinzaine d'indicateurs différents de ceux imposés par IAS 1.

Cette diversité n'est pas accompagnée de suffisamment d'informations pour que le lecteur des comptes soit à même de rapprocher les soldes « propres » des soldes IFRS.

En règle générale, il n'y a pas de correspondance entre l'indicateur propre et les comptes IFRS, cette réconciliation est impossible pour 45% des sociétés étudiées.

3. Certaines sociétés font une utilisation importante des options offertes par la norme IFRS 8.

On relève par exemple les cas suivants :

- **STMicroelectronics** procède à une dizaine d'ajustements entre le résultat d'exploitation et l'indicateur qu'il utilise « Operating Income of product segments » sans produire d'information sur la correspondance au niveau de chaque segment.

De plus, comme cela est permis par la norme IFRS 8, STMicroelectronics utilise un « Operating Income » défini en US GAAP au niveau des segments et ne réconcilie cet agrégat qu'au niveau du résultat consolidé.

- **France Telecom**, de son côté, isole et sort de son compte de résultat sa filiale « Royaume-Uni » en cours de cession, puis, la réintègre en co-entreprise tant dans ses comptes consolidés que dans l'information sectorielle.
 - Enfin, **Safran** publie un résultat sectoriel qui incorpore les couvertures de change économiques tandis qu'une partie de celles-ci n'est pas traitée en comptabilité de couverture dans les comptes consolidés non ajustés, le groupe ayant également publié des comptes ajustés retenant le même traitement que dans l'information sectorielle.
- 4. Le poids du « non-alloué », significatif pour certains émetteurs, dégrade alors la qualité de l'information financière.**
- En effet, pour 10 sociétés sur les 53 de l'échantillon, la part du résultat d'exploitation « non alloué » aux secteurs d'activité identifiés représente plus de 10% de ce résultat. Les résultats d'exploitation « non alloués » peuvent couvrir des éléments divers ce qui réduit la comparabilité de l'information.
- L'absence d'affectation d'une part modeste des charges d'exploitation a nécessairement un impact significatif sur le résultat d'exploitation car les coûts sont en général 5 à 10 fois plus importants que le solde de gestion. Ainsi par exemple ArcelorMittal n'alloue pas 1.4% de ses coûts d'exploitation ce qui conduit à attribuer 29% du résultat d'exploitation au segment résiduel « non alloué ».
- 5. L'information fournie est en générale cohérente entre les différents documents qui diffusent l'information sectorielle** (annexes, rapport de gestion, présentation).

Les indicateurs présentés dans les commentaires du rapport de gestion sont toujours en ligne avec l'information des annexes.

Vallourec constitue la seule exception puisqu'elle présente une information par marché dans son rapport de gestion alors qu'elle diffuse une information sectorielle dans les notes annexes.

Par contre, les sociétés qui utilisent des indicateurs propres pour l'information sectorielle, ont tendance à présenter des indicateurs beaucoup plus diversifiés dans leurs documents de présentations des résultats. C'est le cas de **ArcelorMittal, Danone, Sanofi, STMicroelectronics, Total, Veolia, Vinci, Arkema, CGG Veritas, Legrand SA et Rhodia**.

Pour conclure, cette étude permet de constater que dans une très grande majorité des cas, les grosses capitalisations (hors capitalisations financières) publient, au titre de la norme IFRS 8, des notes annexes aux états financiers assez complètes.

On observe par ailleurs que les données sur les actifs, les investissements, et les dotations aux amortissements sont souvent fournies dans l'information sectorielle. Ces indicateurs ne sont publiés par les sociétés que s'ils sont pertinents pour les secteurs opérationnels, ce qui devrait généralement être le cas.

Enfin, nous constatons que seulement 13% des sociétés fournissent une information sur les capitaux employés (7 sur 53).

I. Information sectorielle

a) Présentation de la typologie de segment dans l'information sectorielle

L'information sectorielle est gérée par les sociétés cotées de 3 façons différentes :

- Par secteur d'activité
- Par zone géographique
- De façon mixte

| | CAC 40 | NEXT 20 |
|------------------------------------|--------|---------|
| Nb de segments distingués : | | |
| ➤ en moyenne | 6 | 5 |
| ➤ au minimum | 2 | 2 |
| ➤ au maximum | 13 | 9 |
| Gestion des segments : | | |
| ➤ Par secteur d'activité | 27 | 14 |
| ➤ Par zone géographiques | 4 | 2 |
| ➤ Mixte | 4 | 2 |

Pour les sociétés du CAC 40, 11.5% des sociétés étudiées présentent l'information sectorielle d'une manière que nous qualifierons de « mixte », c'est-à-dire qu'elles croisent à la fois les secteurs d'activité et les zones géographiques (soit 4 sur 35 à savoir **Carrefour, Essilor International, France Telecom, Unibail-Rodamco**).

C'est aussi le cas pour 11% des sociétés du NEXT 20 (2 sur 18 soit **Casino Guichard** et **Klépierre**).

b) Modifications fréquentes au sein des segments

Au cours de l'exercice 2010, environ un quart des sociétés ont effectué des changements au sein de leurs segments (dans les notes annexes). Le détail de ces changements est présenté en **Annexe 2**.

➤ CAC 40 :

Parmi les 35 sociétés étudiées du CAC40, 25% (9) ont opéré des changements dans leurs segments :

- 4 l'ont fait pour cause de cession d'une partie de leurs activités (**Accor, Alcatel-Lucent, EDF** et **Veolia Environnement**).
- 3 l'ont fait pour cause d'acquisition de nouvelles activités (**Essilor International, Schneider Electric, Vinci**).
- Enfin, 2 sociétés, **L'Oréal** et **STMicroelectronics**, ont simplement effectué une réorganisation interne de leur segment.

➤ NEXT 20 :

Au sein des 18 sociétés étudiées du NEXT20, un tiers (6) ont opéré des changements dans leurs segments.

Parmi ces dernières, 83% (5 sur le total de 6) ont effectué une réorganisation interne ou un simple changement dans les définitions des segments : **Casino Guichard, Rhodia, Sodexo, Thales** et **Valeo**

La sixième, **Groupe Eurotunnel**, a opéré un changement dans ses segments eu égard à des acquisitions.

II. Indicateurs de performance retenus

L'information sectorielle se retrouve à trois niveaux dans les documents d'information financière :

- Dans la note annexe aux états financiers qui présente l'information selon la norme IFRS 8,
- Dans le rapport de gestion sous forme de commentaires ou de tableaux relatifs à la performance vue par le management, et
- Dans les présentations de résultats diffusées le jour de leur annonce.

Les segments et les indicateurs retenus dans l'information présentée au titre d'IFRS 8 se fondent sur l'information interne à l'entreprise. Le responsable opérationnel (CODM) gère la performance de son segment selon un indicateur qui peut, ou non, être celui des comptes consolidés. L'objectif de cette partie de l'étude est de recenser les pratiques en matière d'indicateur retenu pour présenter la performance des segments et de cohérence des indicateurs utilisés dans les différents supports d'information.

a) Indicateurs retenus

Les indicateurs de performance (soldes de gestion) retenus par les sociétés cotées présentent trois cas de figure :

- L'indicateur est conforme aux IFRS
- L'indicateur est propre à la société (donc non défini par les normes IFRS)
- Un indicateur propre ainsi qu'un indicateur conforme IFRS sont utilisés par la société

| | CAC 40 | NEXT 20 |
|--|-----------|-----------|
| Solde de gestion : | | |
| ➤ Conforme IFRS | 15 | 10 |
| ➤ Indicateur propre | 11 | 8 |
| ➤ IFRS et propre | 9 | - |
| Correspondance avec IFRS au niveau des segments : | 22 | 12 |

➤ CAC 40

Parmi les 20 sociétés qui présentent un indicateur propre, 55% (11) ne présentent qu'un indicateur propre (**Air Liquide, Alcatel-Lucent, Bouygues, LVMH, Michelin, Pernod-Ricard, PPR, Sanofi, STMicroelectronics, Schneider Electric et Suez Environnement**), et 45% (9) présentent un solde de gestion conforme aux normes IFRS ainsi qu'un indicateur propre (**Carrefour, Danone, EADS, France Telecom, GDF Suez, PSA, Technip, Unibail-Rodamco et Vivendi**).

Au total, 70% des sociétés ne présentent pas de correspondance avec un solde IFRS au niveau des segments dans les comptes consolidés du document de référence.

Onze sociétés ne présentent que des indicateurs propres et trois autres ne fournissent pas le détail du passage d'un indicateur à l'autre (bien qu'elles communiquent des indicateurs de gestion comptabilité IFRS et propres : Carrefour, Danone et GDF **Suez**).

➤ NEXT 20

45% des 18 sociétés étudiées présentent un indicateur propre : **Air France-KLM, Casino Guichard, Edenred, Gemalto, Groupe Eurotunnel, Lagardère, Safran, SES Global FDR, Thales et Valeo.**

Ces 10 sociétés n'ont pas de correspondance en IFRS au niveau des segments dans les comptes consolidés.

b) Rapprochement des indicateurs utilisés dans le document de référence et dans la présentation des résultats

Nous avons également observé les présentations de résultats, car ce sont les premiers documents que les investisseurs analysent sur l'exercice.

- Dans ces présentations, une majorité de sociétés fournissent des indicateurs propres soit 67% des 53 sociétés étudiées. (23 sociétés du CAC 40 et 13 du NEXT 20).
- Les sociétés prennent plus de liberté dans le cadre des présentations. Quelques unes se basent sur le résultat courant. Par exemple, **CGG Veritas** informe le lecteur que la présentation des résultats annuels de 2010 est réalisée hors éléments exceptionnels.
- Les indicateurs de gestion retenus dans le rapport de gestion par l'ensemble des 53 sociétés étudiées sont identiques à ceux présentés dans la note annexe aux états financiers⁴.
- Pour un certain nombre de sociétés étudiées, seule l'analyse du chiffre d'affaire est présentée par segment (évolution, répartition...) alors que le résultat d'exploitation n'est pas publié à ce stade. Il faut rappeler que les présentations de résultats aux investisseurs interviennent en général 2 à 4 semaines avant la publication des documents de référence.
- Ainsi, au sein des 35 sociétés du CAC 40 étudiées, 5 sociétés présentent uniquement le chiffre d'affaires comme base d'analyse dans leurs présentations des résultats : **Air Liquide** (**NB** : ROC sur la présentation métier qui ne correspond pas aux segments), **Essilor International, Publicis, Unibail-Rodamco** (**NB** : présentation du chiffre d'affaires sur le deuxième niveau d'information, par zone géographique) et **Vallourec**.
- 2 sociétés au sein des 18 sociétés étudiées du NEXT 20, **Dassault Systèmes** et **Groupe Eurotunnel**, présentent le chiffre d'affaires comme base d'analyse. Par ailleurs, Hermès International ne communique aucune information par segment.

Pour les sociétés qui donnent des indicateurs de gestion dans la présentation des résultats, il convient de noter que chacune utilise des indicateurs conformes aux IFRS dans ses documents de référence comme dans ses présentations de résultats.

⁴ **NB** : il est à noter qu'Hermès International et Groupe Eurotunnel ne publient pas de présentations annuelles de leurs résultats, nous avons utilisé pour Hermès la présentation des résultats à l'assemblée générale et le communiqué de presse pour Eurotunnel.

En revanche, les sociétés qui utilisent un indicateur propre dans le document de référence, combiné ou non avec un indicateur conforme aux IFRS, utilisent parfois un indicateur différent dans la présentation des résultats.

➤ Ainsi, pour le CAC 40 :

- **ArcelorMittal** utilise un REX contre un EBITDA dans sa présentation
- **Danone** utilise un ROC contre un MOC dans sa présentation
- **Sanofi** utilise un ROP contre un ROP ajusté dans sa présentation
- **STMicroelectronics** utilise un Operating Income of products segments contre un ROP ajusté dans sa présentation
- **Total** utilise un ROP contre ROP net ajusté dans sa présentation
- **Veolia** utilise un ROP contre un ROP ajusté dans sa présentation
- **Vinci** utilise un ROP contre un ROP sur activité dans sa présentation

➤ Et pour le NEXT 20 :

- **Arkema** utilise un REX contre un EBITDA dans sa présentation
- **CGG Veritas** utilise un REX contre REX retraité dans sa présentation
- **Legrand SA** utilise un ROP contre ROP ajusté dans sa présentation
- **Rhodia** utilise un ROP contre EBITDA récurrent dans sa présentation

| Indicateurs de gestion utilisés CAC 40 et NEXT 20 | | |
|---|---|----------------------------------|
| Résultats Bruts d'exploitation | | |
| EBITDA (=RBE) | ArcelorMittal, EDF, GDF Suez, Suez Environnement | Arkema, SES Global FDR, Valeo |
| Profit from Operations (PFO) | | Gemalto |
| EBITDA récurrent | | Rhodia |
| EBITAR | Schneider Electric | |
| EBITA | Vivendi | |
| EBITDA retraité | France Telecom | |
| Résultats Nets d'exploitation | | |
| MOC | Danone | |
| Operating Income (OI) | | CGG Veritas |
| Current OI | Lafarge | |
| ROP ajusté | Sanofi, STMicroelectronics, Veolia Environnement | Legrand SA |
| ROP net ajusté | Total | |
| ROP sur activité | Vinci | |
| ROC | Bouygues, Carrefour, LVMH, Pernod-Ricard, PSA, PPR, Technip | Casino Guichard, Lagardère, |
| ROC ajusté | | Thales, Safran |
| EBIT ajusté | EADS | |
| REX ajusté | Alcatel-Lucent | |
| REX courant | | Air France-KLM, Edenred |

III. Retraitements et ajustements sur le Résultat d'Exploitation non-IFRS

Les principaux types d'ajustement effectués dans les soldes de gestion sont les suivants :

Restructurations, amortissements corporels et incorporels, amortissement de la R&D capitalisée, frais de R&D, exceptionnels (PVMV,...), cessions, non récurrent, résultat des SME, activités encours de cession, minoritaires, coûts de démarrage, coûts d'inactivité, comptabilité de couverture : instruments non désignés, regroupement d'entreprises : amortissements, valeur de marché des immobilisations (IAS 40), litiges, charges de retraite.

Les trois types d'ajustements les plus fréquemment rencontrés sont :

- o Charges de restructurations : 3 sociétés dans les 8 du CAC 40, 1 dans les 3 du NEXT 20 ;
- o Frais de R&D : 4 sociétés dans les 8 du CAC 40 ;
- o Retraitement des amortissements à la suite ses regroupements d'entreprises : 3 sociétés dans les 8 du CAC 40, 2 dans les 3 du NEXT 20.

Il faut souligner que Safran présente des soldes opérationnels par segment à partir de comptes qui ont été ajustés :

- a) des impacts de la comptabilité d'acquisition (réévaluation d'actifs au moment de la fusion) ;
- b) des limitations de la comptabilité de couverture, Safran donne un résultat sectoriel qui incorpore les couvertures économiques alors qu'une partie de celles-ci ne sont pas autorisées en comptabilité de couverture.

➤ Ajustements donnés

Tableau 1 : Ajustements présentés par les sociétés du CAC 40

| Sociétés | ALCATEL LUCENT | EADS | FR. TELECOM | MICHELIN | SANOFI | SCHNEIDER ELECTRIC | ST MICROEL | UNIBAIL-R |
|---|--|------------------------|-------------|----------|--------------------------------|--------------------|---|---------------------|
| <i>-restructuration</i> | enlevé | | | | enlevé | enlevé | enlevé | |
| <i>-exceptionnel</i> | enlevé (PV) ; enlevé (litiges) ; enlevé (gain de charges retraite) | Enlevé (cessions) | enlevé | enlevé | | | | ajouté |
| <i>acquisitions</i> | enlevé | enlevé (exceptionnels) | enlevé | | enlevé | | enlevé | |
| <i>- R&D ; coûts de démarrage</i> | | | | | | | enlevé (R&D stratégique) ; ajouté (amortissements R&D capitalisée) ; enlevé (coûts démarrage) | |
| <i>-résultat SME ; minoritaires</i> | | | | | ajouté ; enlevé (minoritaires) | | | |
| <i>- en cours de cession</i> | | | | | ajouté | | | |
| <i>-coûts d'inactivité</i> | | | | | | | enlevé | |
| <i>-couverture</i> | | | | | | | ajouté | |
| <i>-valeur de marché des immobilisations (IAS 40)</i> | | | | | | | | Ajouté (norme EPRA) |

Tableau 2 - Ajustements présentés par les sociétés du NEXT 20

| Sociétés | GEMALTO | SAFRAN | THALES |
|--------------------------|---------|--------|--------|
| <i>- restructuration</i> | enlevé | | |
| <i>-couverture</i> | | enlevé | |
| <i>-acquisitions</i> | | enlevé | enlevé |

IV- Qualité de l'information sectorielle

Dans la section relative à l'information sectorielle du document de référence 2010, pour toutes les sociétés étudiées, les informations ci-dessous ont été analysées afin de savoir si toute l'information demandée était bien fournie par segment. Ces données sont en effet importantes pour mesurer la performance de chaque activité. Elles sont utilisées par les analystes et les investisseurs pour établir des évaluations en somme de parties qui reposent sur cette base :

- o les actifs
- o les investissements
- o les dotations aux amortissements *et provisions*

La qualité de l'information est aussi « contrôlée » en calculant la contribution des activités « non allouées », qui provient a priori de coûts qui sont restés centralisés et n'ont pas été affectés aux segments.

a) Actifs

➤ Pour le CAC 40 :

88% des 35 sociétés présentent la ventilation des actifs par segments au sein des notes annexes aux comptes consolidés. Seules 4 sociétés ne la fournissent pas. Il s'agit d'**ArcelorMittal**, de **PSA**, **Sanofi** et **STMicroelectronics**. Signalons que PSA publie une ventilation des actifs non courants hors impôts différés et financiers, tandis que Sanofi présente une ventilation des actifs immobilisés, des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels par zone géographique.

Parmi ces 31 sociétés, 27 d'entre elles publient une information en lecture directe avec le bilan consolidé. Pour les 4 sociétés suivantes, **Air Liquide**, **L'Oréal**, **Schneider Electric**, et **Saint-Gobain** il n'est pas possible de relier directement l'information au bilan et à l'information sectorielle :

Enfin, toujours parmi ces 31 sociétés, 4 présentent un concept de capitaux employés avec des définitions plus ou moins précises au sein de l'information sectorielle : GDF Suez, Suez Environnement, Total et Vinci.

➤ Pour le NEXT 20 :

8 sociétés sur les 18 étudiées présentent la ventilation des actifs : **Air France-KLM**, **Arkema**, **CGG Véritas**, **Lagardère**, **Rhodia**, **Safran**, **SES Global FDR**, **Valéo**.

Ce constat n'est pas valable pour les 10 sociétés suivantes : **Casino Guichard**, **Dassault Systèmes**, **Edenred**, **Gemalto**, **Groupe Eurotunnel**, **Hermès International**, **Klepierre**, **Legrand SA**, **Sodexo** et **Thales**.

La totalité des sociétés qui donnent la ventilation des actifs (soit 8 sur 8) ont une correspondance en quasi lecture directe avec le bilan en consolidé.

Enfin, parmi ces 8 sociétés, 3 présentent un chiffre relatif aux capitaux employés au sein de l'information sectorielle: **Arkema**, **Lagardère** et **Rhodia** (NB : Arkema présente séparément le BFR).

b) Investissements

➤ Pour le CAC 40 :

30 sociétés sur 35 présentent la ventilation des investissements dans l'information sectorielle. On retrouve la correspondance dans le Tableau des Flux des comptes consolidés pour 26 d'entre elles (**NB** : parmi lesquelles 7 donnent des résultats équivalents à quelques dizaines de M€ près).

➤ Pour le NEXT 20 :

11 sociétés parmi les 18 étudiées présentent la ventilation des investissements au sein de l'information sectorielle. La correspondance dans le Tableau des Flux est vérifiée pour 9 d'entre elles (**NB** : parmi lesquelles **Klepierre** qui donne un résultat équivalent à 7ME près).

c) Dotations aux amortissements et provisions (DAP)

➤ Pour le CAC 40 :

30 sociétés sur 35 présentent la ventilation des dotations aux amortissements et provisions par segment (parmi lesquelles 4 séparent les amortissements des provisions dans l'information sectorielle : **Bouygues, Cap Gemini, Essilor International, LVMH**).

Parmi ces 30 sociétés, 19 publient le résultat par fonction (coût des ventes), 11 par nature.

Enfin, on retrouve dans la totalité des sociétés qui présentent leur résultat par nature (11), la correspondance des DAP entre l'information sectorielle et le compte de résultat en consolidé.

➤ Pour le NEXT 20 :

11 sociétés sur 18 présentent la ventilation des dotations aux amortissements et provisions par segment (**NB** : seule **Arkema** sépare les amortissements des provisions au sein de l'information sectorielle).

Parmi ces 11 sociétés, 7 publient le résultat par fonction, 4 par nature.

On retrouve pour la totalité des sociétés qui présentent leur résultat par nature (4) la correspondance des DAP entre l'information sectorielle et le compte de résultat en consolidé.

SES Global FDR a pour particularité d'être la seule société parmi les 11 qui présentent la ventilation des DAP par fonction et à avoir une correspondance entre l'information sectorielle et le compte de résultat en consolidé.

d) Poids du « non alloué »

Plusieurs sociétés parmi les 53 n'allouent pas une certaine part de leurs produits et/ou de leurs charges à l'intérieur des segments et présentent cette information dans un segment à part (Holding, Corporate, Non-alloué, etc.). Les sociétés ayant une part significative de leur solde de gestion « non alloué » ($\geq 10\%$) sont recensées ci-après. Les calculs effectués sont détaillés en **Annexe 3**.

On peut noter que la non-affectation, même minime, des coûts (entre 1 et 3%) a des impacts très importants sur le résultat opérationnel car les coûts sont en général 5 à 10 fois plus importants que le solde de gestion.

➤ CAC 40

6 sociétés parmi les 35 analysées présentent un pourcentage de leur solde de gestion « non alloué » supérieur à 10%. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous :

| Société | ALSTOM | ARCELORM | CAP GEMINI | L'OREAL | SCHNEIDER ELECTRIC | SUEZ ENV |
|------------------------|--------|----------|------------|---------|--------------------|----------|
| En % du solde | -24% | -29% | -14% | -17% | -15% | -13% |
| Coût non alloué | 0.9% | 1.4% | 0.8% | 3% | 3% | 1.1% |

➤ NEXT 20

4 sociétés parmi les 18 étudiées présentent un pourcentage de leur solde de gestion « non alloué » supérieur à 10%. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous :

| Société | HERMES INT. | RHODIA | SAFRAN | THALES |
|------------------------------|-------------|--------|--------|--------|
| En % du solde | -10% | -35% | -11% | +14% |
| Coût « non alloué » | 4% | 8% | 1.4% | nd |
| Revenu « non alloué » | - | 3% | 0.4% | nd |

- Pour Rhodia, le contenu du 3% de revenu non-alloué provient d'activités négoce plutôt au service des autres segments et des fonctions centrales⁵.
- Pour Thales, les éliminations de revenus et de coûts entre les deux segments figurent aussi dans le poste non-alloué.

Conclusion

Cette étude met en évidence les limites de la comparabilité des informations dans le cadre des premières applications d'IFRS 8. Les réserves émises par la SFAF en matière de comparabilité lors de l'élaboration de la norme sont donc confirmées. Dans ce contexte, la SFAF juge nécessaire une amélioration de la pratique opérationnelle sur le sujet de l'information sectorielle.

⁵ : « Le secteur « Corporate & Divers » est essentiellement composé des activités Salicyliques et de l'activité Négoce consistant en l'achat et la revente par le réseau commercial international du Groupe soit de produits de partenaires tiers du secteur de la Chimie soit de produits du Groupe en provenance d'autres entreprises. Les autres produits de l'activité sont issus d'activités accessoires non directement liées aux autres entreprises et comprennent notamment les activités de ventes en interne et aux tiers de prestations industrielles. En plus du résultat de ces activités, le résultat opérationnel comprend les charges des services et fonctions Corporate du Groupe, les autres charges et produits opérationnels liés notamment à l'environnement et aux plus et moins-values de cession. »

Annexe 1.

Sociétés étudiées

L'étude s'est basée sur les indices CAC 40 et NEXT 20 au 1^{er} septembre 2011.

➤ **35 sociétés étudiées parmi les 40 de l'indice CAC 40**

Dans l'ordre alphabétique :

Accor, Air Liquide, Alcatel-Lucent, Alstom, ArcelorMittal, Bouygues, Cap Gemini, Carrefour, Danone, EADS, EDF, Essilor International, France Telecom, GDF Suez, L'Oréal, Lafarge, LVMH Moët Vuitton, Michelin, Pernod-Ricard, Peugeot, PPR, Publicis Groupe, Renault, Saint-Gobain, Sanofi, Schneider Electric, STMicroelectronics, Suez Environnement Company, Technip, Total, Unibail-Rodamco, Vallourec, Veolia Environnement, Vinci et Vivendi.

➤ **18 sociétés étudiées parmi les 20 de l'indice NEXT 20**

Dans l'ordre alphabétique :

Air France-KLM, Arkema, Casino Guichard, CGG Veritas, Dassault Systèmes, Edenred, Gemalto, Groupe Eurotunnel, Hermès International, Klepierre, Lagardère, Legrand SA, Rhodia, Safran, SES Global FDR, Sodexo, Thales et Valeo.

➤ **5 sociétés de l'indice CAC 40 ne sont pas étudiées :**

AXA, BNP Paribas, Crédit Agricole SA, Natixis, et Société Générale.

➤ **2 sociétés financières de l'indice NEXT 20 ne sont pas étudiées :**

Dexia et Scor SE.

Annexe 2

Transferts effectués en 2010

➤ CAC 40 :

Au sein de l'information sectorielle, 9 sociétés sur 35 ont effectué des changements ou des transferts de divisions ou zones géographique lors de l'exercice 2010 :

- **Accor** (page 221 du document de référence 2010) : « *En 2009 et 2010, dans le cadre de sa stratégie de recentrage sur l'hôtellerie, le groupe Accor a annoncé qu'il se séparait ou souhaitait se dégager des secteurs d'activité suivants : le secteur des services prépayés dont l'activité est à partir du 2 juillet gérée de façon indépendante par la société Edenred ; le secteur des casinos, constitué notamment du Groupe Lucien Barrière, spécialisé dans la gestion des casinos ; le secteur des services à bord des trains spécialisé dans la vente de prestations de restauration et d'hôtellerie à bord des trains qui a été cédé le 7 juillet dernier à une joint-venture détenue par Newrest à 60 % et Accor à 40 %. Le groupe Accor a cependant l'intention de céder la participation de 40 % encore détenue. Au 31 décembre 2010, seuls le Groupe Lucien Barrière et les 40 % des Services à bord des trains sont encore détenus par le groupe Accor et restent donc comptabilisés dans les comptes consolidés 2010 du Groupe en activités destinées à être cédées.* »
- **Alcatel-Lucent** (page 225 du document de référence 2010) : « *Effectif au 1er janvier 2010, l'organisation du Groupe n'est plus basée sur les quatre secteurs opérationnels (également appelés « segments d'activité ») Opérateurs, Logiciels applicatifs, Entreprises et Services mais sur trois secteurs opérationnels [...] Le secteur Entreprise n'existe plus en tant que secteur opérationnel à part : ses activités de téléphonie et de voix ont été transférées dans le secteur Applications, alors qu'une partie de l'activité des composants industriels (les moteurs électriques) a été vendue à Triton en 2009 et que la partie restante est désormais incluse dans le secteur « Autres ».* »
- **EDF** (page 311 du document de référence 2010) : « *Suite à la cession en cours d'EnBW, le secteur « Allemagne » constitue une activité en cours de cession et n'est pas présenté en tant que secteur pour les données relatives au compte de résultat et aux investissements.* »
- **Essilor International** (page 88 du document de référence 2010) : « *Depuis l'acquisition de FGX le 12 mars 2010, le Groupe identifie une nouvelle activité appelée Readers. Cette activité est constituée par la production, la distribution et la vente de lunettes pré-montées. Le client final de cette activité est un détaillant vendant ces produits à des particuliers.* »
- **L'Oréal** (page 19 du document de référence 2010) : « *Au 1er janvier 2010, les Divisions et zones géographiques ont fait l'objet des reclassements [suivants] : l'activité Roger & Gallet a été transférée de la Division des Produits de Luxe à la Division Cosmétique Active ; l'activité Travel Retail d'YSL Beauté, précédemment comptabilisée à 100 % en Europe de l'Ouest, est dorénavant ventilée dans les zones Europe de l'Ouest, Amérique du Nord et Nouveaux Marchés. La Zone Reste du monde devient la Zone Nouveaux Marchés avec les modifications suivantes : l'Australie, l'Inde et la Nouvelle-Zélande, qui étaient précédemment dans la Zone Afrique, Orient, Pacifique, ont été rattachées à la Zone Asie qui devient la Zone Asie,*

Pacifique ; la Zone Afrique, Orient, Pacifique devient la Zone Afrique, Moyen-Orient. »

- **Schneider Electric** (page 168 du document de référence 2010) : *« Les activités Distribution d'Areva acquises le 7 juin 2010 n'ont pas encore été affectées à un secteur opérationnel ni à une unité génératrice de trésorerie. Elles sont donc présentées temporairement comme un secteur particulier. À compter du 1er janvier 2011, les activités de Moyenne Tension du Groupe (aujourd'hui présentées dans l'activité Power) seront apportés à ces activités acquises pour former un nouveau secteur opérationnel dénommé « Energy ». »*
- **STMicroelectronics** : *« Starting January 1, 2010 there was a new organization change within the Wireless sector, which is now comprised of the following lines: 2 G, EDGE TD-SCDMA & Connectivity; 3G Multimedia & Platforms; LTE & 3G Modem Solutions; in which the Group reports the portion of sales and operating results of ST-Ericsson as consolidated in the Group's revenue and operating results, and Other Wireless, in which the Group reports manufacturing margin, R&D revenues and other items related to the wireless business but outside the ST-Ericsson JVS. The Group has restated its results in prior periods for illustrative comparisons of its performance by product segment. Moreover, following the transfer of a small business unit from ACCI to IMS, the Group has reclassified the prior period's revenues and operating income results of ACCI and IMS. The preparation of segment information according to the new segment structure requires management to make significant estimates, assumptions and judgments in determining the operating income of the segments for the prior reporting periods. Management believes that the restated 2009 presentation is consistent with 2010 and is using these comparatives when managing the Group. »*
- **Veolia Environnement** (page 347 du document de référence 2010) : *« Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les comptes de résultat : des entités Clemessy et Crystal, dans le secteur Énergie, cédées en décembre 2008 ; des entités de l'activité d'incinération aux États-Unis (Montenay International) dans le secteur Propreté et des activités du Fret dans le secteur Transport, cédées au cours du dernier semestre 2009 ; des activités de l'Eau aux Pays-Bas cédées en décembre 2010 ; des activités au Royaume Uni dans le Transport, dont la cession a été décidée au cours du second semestre 2009 et pour lesquelles un processus alternatif de cession a été engagé suite au non-exercice de son call par la RATP ; des activités au Gabon dans l'Eau, des activités en Norvège dans le secteur de la Propreté et des opérations allemandes dans le secteur Énergie en cours de cession ont été regroupés sur une ligne distincte « Résultat net des activités non poursuivies » pour l'exercice 2010 et les exercices 2009 et 2008 présentés en comparatif. Par ailleurs, les activités d'Énergies renouvelables dont le processus de cession a été interrompu fin 2010, ne sont plus présentées en résultat des activités non poursuivies. »*
- **Vinci** (page 207 du document de référence 2010) : *« Suite à l'acquisition des groupes Cegelec et Faceo, le Groupe a procédé au cours de l'exercice 2010 à une réorganisation interne de ses activités : les activités de « facility management » (France et Allemagne) du pôle VINCI Construction (248 millions d'euros de chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2009) ont été reclassées dans une nouvelle division, VINCI Facilities, créée au sein du pôle Energies. »*

➤ **NEXT 20 :**

6 sociétés sur 18 ont effectué des changements ou des transferts de divisions ou zones géographiques lors de l'exercice 2010 :

- **Casino Guichard** (page 77 du document de référence 2010) : « *L'information sectorielle, présentée en note 4, prend en compte la nouvelle organisation interne mise en place depuis le 1er janvier 2010 au sein de la zone géographique française et comporte désormais six secteurs opérationnels contre sept précédemment répartis entre la France et l'International : Casino France, Monoprix, Franprix-Leader Price pour la zone France et l'Amérique latine, l'Asie et les autres secteurs internationaux pour la zone international. Ainsi, la nouvelle organisation en France a conduit à la création d'un secteur opérationnel dénommé "Casino France" qui regroupe essentiellement les activités françaises de distribution et de l'immobilier, à l'exception de celles de Franprix-Leader Price et de Monoprix.* »
- **Groupe Eurotunnel** (page 147 du document de référence 2010) : « *En 2009, le Groupe avait un seul secteur d'activité, celui de la Concession tunnel sous la Manche, les activités d'Europorte en 2009 n'étant pas significatives [...] A la suite du développement de l'activité fret ferroviaire, au travers notamment d'acquisitions, le Groupe est organisé autour des deux secteurs d'activité suivants, qui correspondent aux informations internes revues et utilisées par les principaux décideurs opérationnels (le Comité exécutif).* »
- **Rhodia** (page 183 du document de référence 2010) : « *Le 4 octobre 2010, Rhodia a annoncé sa réorganisation en onze nouvelles entreprises, afin d'accompagner la croissance du Groupe. Cette nouvelle organisation sera reflétée dans le reporting interne à compter du 1er janvier 2011 et n'a pas d'incidence sur l'information sectorielle au 31 décembre 2010.* »
- **Sodexo** (page 103 du document de référence 2010) : « *Au 31 août 2010, les activités du Groupe sont suivies par les principaux décideurs opérationnels comme suit : « Solutions de Services sur Sites » (correspondant à l'ancienne appellation « Services de Restauration et de Facilities Management ») et « Solutions de Motivation » (correspondant à l'ancienne appellation « Chèques et Cartes de Services »).* »
- **Thales** (page 44 du document de référence 2010) : « *L'activité du Groupe est conduite, depuis début 2010, selon une structure matricielle à deux dimensions : les Divisions et les Zones Géographiques.* »
- **Valeo** (page 163 du document de référence 2010) : « *Les secteurs retenus au nombre de quatre, correspondent à l'organisation du Groupe par Pôle. Cette organisation, mise en place en 2009, a été renforcée en 2010 par la création de 16 Groupes de Produits.* »

Annexe 3

Poids du « non-alloué » en % du résultat opérationnel

